Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212202543-20260409-DELIB20260410-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

# DE PRAT DU JEUDI 09 AVRIL 2026 à 20H00.

Le jeudi neuf avril deux mille vingt-six à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de PRAT sous la Présidence de Monsieur Michel EVEN, Maire de PRAT.

Membres en exercice : 15 *Convocation du : 01.04.2026*

Membres présents : 15

Secrétaire de séance : Yves LE BIHAN.

**Etaient présents** : Michel EVEN - Yves LE BIHAN - Julie LE BESCONT - Jean-Yves CAVAN - Virginie FAUCHÉ - Danielle LE HOUEROU - Anne-Louise PRIGENT - Thierry LE BOUBENNEC - Nicolas LE CALVEZ - Aurélie GRÔNE -Guillaume LARHANTEC - Pauline PRIGENT - Joël AMIGON - Angélique NICOLAS - Romain LE GRAND formant la majorité des membres en exercice.

## DELIBERATION n° 2026.09.04-10

**Objet : Renouvellement du contrat d'ouverture de crédit « ligne de trésorerie ».**

Monsieur le Maire rappelle que la commune dispose d'une ligne de Trésorerie de 150 000 euros.

Le Contrat arrive à échéance, il convient de le renouveler.

Le crédit agricole a émis une offre :

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE de souscrire une ouverture de crédit auprès du Crédit Agricole des Côtes d'Armor pour un montant de 150 000.00€.

-ACCEPTE l'offre aux conditions suivantes :

- Montant de la ligne de Trésorerie : 150 000.00 euros
- Euribor 3 mois moyenné + marge de 1.00%
- Commission Engagement de 0.25.% du montant de la ligne soit 375 € (payable en une fois à la signature du contrat).

- AUTORISE le Maire à signer le Contrat de Ligne de Trésorerie ainsi que toutes pièces utiles.

**FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSUS.**

**Le Secrétaire de séance**
**Yves LE BIHAN**

**Le Maire,**
**Michel EVEN**

MAIRIE DE PRAT (Côtes d'Armor)